

# Interprétariat professionnel

En médecine libérale en Pays de la Loire

L'URML Pays de la Loire vous propose un **service d'interprétariat gratuit en médecine libérale** financé par l'URML et l'ARS\*.

\*Pour les patients non francophones et hors Permanence des Soins



## COMMENT ADHERER ?

Il suffit de nous envoyer un mail, en indiquant  
**Service Interprétariat**, à:

[contact@urml-paysdelaloire.org](mailto:contact@urml-paysdelaloire.org)

avec votre **NOM-PRENOM-VILLE D'ACTIVITE**

